

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

COMPTE RENDU du lundi 26 mai 2014

Le lundi vingt six mai deux mille quatorze, à 20h30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUEUGNOT, Maire.

»»««

Présidence : Sébastien GUEUGNOT, Maire

Présents : Evelyne Roux, René LIATARD, Renée Chaboud ; adjoints
Yves Cluzon, Fabien Gallice, Frédéric Guignier, Gilbert Longo, Bernard Pellissier, Geneviève Mathieu Stinkwich, Maurice Vuitteney

Absents excusés et représentés :

Absents excusés et non représentés :

Secrétaire de séance : Renée Chaboud

Approbation du compte rendu du 22 avril 2014 : aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

▪ Achat de matériel informatique :

Deux devis ont été demandés pour l'achat d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur, d'un écran, d'un kit pour accrocher celui-ci au plafond, de logiciels et un anti-virus.

La demande de devis informatique passée par le service informatique de la communauté de communes est d'un montant allant de 2 659,34 €/HT à 2 313,04 €/HT selon le choix de matériel.

Un autre devis s'élève entre 2 074,29 € HT et 1 932,87€ HT selon le choix de matériel.

Il est à noter que le matériel de projection du dernier devis est de conception plus récente que celui du premier devis.

Quelques questions n'ayant pas eu de réponses, le conseil municipal prendra des renseignements supplémentaires avant l'achat.

▪ Aménagement de la mairie

Un devis a été demandé à Point Bureautique à Pont de Beauvoisin.

Le conseil municipal décide d'acquérir une table pour la salle des conseils, formée d'un ensemble de plans modulables couleur Erable avec pieds gris d'une capacité de 20 places pour un montant hors taxe de 2 268 €/HT.

Deux fauteuils de bureaux, des présentoirs de documents, des plaques d'informations vont être commandés pour un total hors taxe de 1 146,31 €.

▪ Grillage de la cure

Deux devis ont été demandés

SAMSE : 295,34 € HT soit 354,41 € TTC + 70 euros de livraison

R.VIAL Les Echelles : 331,46 € HT soit 397,75 € TTC livraison comprise (50€)

Le devis comprend : grillage, piquets, sable, graviers, fils, tendeurs, jambes de force.

Une demande va être faite à la SAMSE pour obtenir la livraison gratuite car une partie de cette commande devait être livrée avec le matériel acheté pour la Cure.

▪ **Marquages des arrêts de bus scolaires et des places pour personnes à mobilité réduite**

Le conseil municipal a confié la demande de devis au service voirie de la communauté de communes

Proximark : 1 400 €/HT
Signature : 904 €/HT
AZ Marquage : 1 040 €/HT

Le conseil municipal a choisi l'entreprise Signature pour effectuer ces travaux.

▪ **Panneaux pour les arrêts de bus scolaires et pour les places pour personnes à mobilité réduite**

Le service voirie de la communauté de communes s'est chargé de faire élaborer ces devis (sans la pose)

Signature : 3 293,85 €/HT 3 952,62 €/TTC
Royan signalisation : 3 095,40 €/HT 3 714,48 €/TTC

L'entreprise Royan signalisation est choisie pour effectuer ces travaux.

Une délibération est prise pour une demande de subventions qui sera faite auprès du Conseil Général pour la mise aux normes des arrêts de bus scolaires.

▪ **Carte communale**

Le conseil municipal est dans l'obligation de mettre à jour la carte communale actuelle avant fin 2015 pour être compatible avec le SCOT, faute de quoi la commune ne pourrait plus délivrer de permis de construire.

L'inconvénient est que le conseil municipal doit diminuer la superficie des terres actuellement constructibles.

Le SCOT va apporter sa collaboration pour la réalisation du dossier (appel d'offre pour mise en compatibilité de la carte communale). Le Maire à un rendez-vous le 18 juin prochain à 9h30.

▪ **Mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle des fêtes et de l'église**

Le conseil municipal a obtenu les devis suivants :

- Entreprise Marizy pour un montant de : 4 229,50 €/HT 5 075,40 €/TTC
- Entreprise Thermozy Liaudy pour un montant de : 5 386,00 €/HT 6 463,00 €/TTC
- Entreprise Fontaine TP pour un montant de : 7 150,00 €/HT 8 580,00 €/TTC

L'entreprise Marizy a donc été retenue

▪ **Association de Foot de Velanne**

L'utilisation du stade et des vestiaires par l'association de Foot de Velanne est reconduite avec les mêmes contraintes : entretien des mains courantes et paiement de la consommation électrique.

▪ Tour des commissions

Voieries

La dotation actuelle pour l'entretien des routes s'élève à **19 656 €**. Le conseil municipal fera colmater des trous par des emplois pour un coût d'environ 10 000€ et gardera le reste pour effectuer la prolongation de la route de Saint Jean l'an prochain.

Pour le fauchage, la commune dispose de 28 h pour le 1er tour, et 67 h au 2ème passage pour un coût de **5 500 €** à la charge de la communauté de communes.

▪ Questions diverses

➤ Site internet

La création d'un site internet pour la commune est envisagée. Il sera possible d'utiliser l'hébergement conseillé par l'association des maires ruraux de France pour un coût annuel de 180€.

➤ Rythme scolaire

Suite à la réunion du Comité de Pilotage, la formule pour les activités périscolaires serait de 15h à 16h30 le mardi et 15 h à 16h30 le vendredi. Ces horaires seront proposés pour le bien être de l'enfant au conseil d'école.

➤ Commission impôts

La liste de 12 personnes titulaires et 12 suppléants a été adressée aux services compétents.

➤ Téléalarme

Une délibération est prise, pour maintenir Mme Noémie de Macédo, comme responsable de la téléalarme pour des raisons pratiques.

La séance est levée à vingt trois heures

➤➤➤

Signatures :